

Comment bien porter son masque chirurgical ?

Le port d'un masque chirurgical permet de réduire la diffusion des particules potentiellement infectieuses, protégeant les personnes et l'environnement.



Les équipes de l'HAD mettent tout en œuvre pour assurer la sécurité de vos soins au domicile. N'hésitez pas à les solliciter.



Pour plus d'informations | **0 800 130 000**
(appel gratuit)



gouvernement.fr/info-coronavirus



CONSIGNES A ADOPTER POUR LA PRISE EN CHARGE DE PATIENTS A DOMICILE CAS SUSPECTS ET CONFIRMES CORONAVIRUS COVID-19



L'infirmier(e) de l'HAD vous remet un masque chirurgical. Vous devez le conserver de façon continue, le changer toutes les 4 heures et dès lors qu'il est humide ou souillé.



Les mouchoirs et les masques usagés sont à éliminer dans les cartons dédiés aux déchets de soins à risques infectieux (carton jaune).



Il est recommandé de vous laver les mains fréquemment (4 à 6 fois par 24 heures), notamment après vous être mouché, avant la pose et après avoir retiré le masque.



Il est demandé de limiter au maximum vos déplacements, à l'exception de rendez-vous médicaux. Dans ce cas, vous devez conserver votre masque.



Au sein du logement, il est conseillé de rester dans une pièce spécifique, en évitant les contacts, d'aérer régulièrement (3 fois par jours ainsi que le reste du lieu de vie), de ne pas toucher d'objets communs et laver quotidiennement les surfaces fréquemment touchées (poignées, télécommandes, téléphones, etc.).



Si plusieurs WC sont disponibles un doit être dédié. En cas de WC partagé une hygiène stricte doit être respectée (nettoyage eau de javel ou par lingettes désinfectantes).

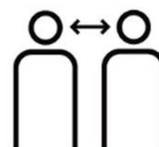
Conseils pour l'entretien du logement et le nettoyage des sols

Pour le nettoyage des sols, l'aspirateur est à éviter. Il est recommandé de privilégier des ustensiles de ménages qui ne dispersent pas la poussière et de procéder comme suit :

- Nettoyer les sols et surfaces avec un bandeau de lavage à usage unique imprégné d'un produit détergent.
- Rincer à l'eau du réseau avec un autre bandeau de lavage à usage unique.
- Laisser sécher.
- Désinfecter les sols et surfaces à l'eau de Javel dilué à 0,5% (1 litre de Javel à 2,6% + 4 litres d'eau).



Il est déconseillé de recevoir des visites sauf indispensable comme les professionnels de santé. Les livraisons à domicile sont possibles, en laissant le colis sur le palier.



Vous devez respecter une distance de sécurité de deux mètres sans contacts directs. Vous limitez vos échanges à moins de 15 minutes.



Changez vos draps au minimum une fois par semaine, et vos serviettes de toilette le plus fréquemment possible. Si possible, elles doivent être individuelles.

Conseils pour l'entretien du linge et des draps

Ceux-ci doivent être transportés jusqu'au lave-linge :

- Sans être secoués,
- Sans déposer intermédiaire dans le logement
- Et lavés à 60 degrés pendant 30 minutes au minimum. Si le linge ne peut pas être lavé à 60 degrés, conseiller de les laver à basse température, puis de les repasser.

Dans la mesure du possible, ces opérations sont à réaliser par le patient lui-même.

L'équipe de l'HAD se charge de prévenir l'ensemble de vos intervenants : votre médecin traitant, vos professionnels libéraux, vos autres intervenants du domicile (auxiliaires de vie, services de soins...), et le cas échéant des professionnels hospitaliers qui vont ont pris en charge.